

## FORMATION AUDITEZ ET OPTIMISEZ SON RÉSEAU

Cette formation auditez et optimisez son réseau sur 4 jours va vous permettre de maximiser l'efficacité et la résolution de problèmes au sein du réseau de votre système. À terme, vous saurez donc répondre aux diverses exigences du marché en matière de qualité réseau.

Au travers de cette formation vous appréhendez les commutateurs réseau, les routeurs, la qualité de service, la voix sur IP (VoIP) ou encore le Multicast

### PROGRAMME

#### 1/ Les réseaux et le dépannage : Rappels

- Les réseaux : rappels généraux
- La méthodologie applicable au dépannage

#### 2/ Introduction aux commutateurs réseau

- Effectuer des pontages
- Appréhender les limitations
- Gérer les boucles
- Spanning-tree : grands principes, évolutions et mécanismes
- réseau local virtuel VLANs : fonctionnement, sécurité et limitations
- Les liens trunk : le principe d'encapsulation 802.1q
- Appréhender la commutation de niveau 3

#### 3/ Comprendre le mode de fonctionnement des routeurs

- Adressage IP : rappels généraux
- Appréhender les masques de sous-réseaux
- Appréhender les masques de
- Le routage IP : rappels généraux
- Les différents protocoles de routage
- Optimiser le routage
- Fonctions avancées du routeur: redistribution, filtrage...

#### 4/ Appréhender la couche transport du réseau

- Maîtriser l'adressage
- Utiliser le mode connecté
- Utiliser le mode non connecté
- Connaître les limitations
- Optimiser la couche transport

#### 5/ Appréhender les applications : DHCP et DNS

- Savoir identifier les applications
- Le protocole DHCP : fonctionnalités, optimisation et limitations
- Le protocole DNS : structure, rôles des serveurs et sécurité

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2290 euros

4 jours

SR210

Vous souhaitez organiser cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au  
01 42 62 91 86**

### OBJECTIFS

- Avoir une vue d'ensemble des outils les plus utilisés
- Savoir faire face aux problèmes réseau
- Appréhender les principaux mécanismes des réseaux publics ou privés
- Mesurer les évolutions de IPV6

### PRE-REQUIS

- Avoir suivi une formation de type : Pratique des réseaux
- Avoir suivi une formation de type : TCP/IP : Maîtrise
- Avoir suivi des connaissances équivalentes à ces formations

### PUBLIC CONCERNE

- Administrateurs
- Techniciens
- Intégrateurs réseau chargés de la maintenance et optimisation du réseau

### DATES INTER-ENTREPRISES

A distance

01/03/2021, 28/06/2021, 15/11/2021,

Paris

01/03/2021, 28/06/2021, 15/11/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

## NOUS CONTACTER

**AGORATIC**

21 rue Louise Weiss  
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

[www.openska.com](http://www.openska.com)



## **6/ La qualité de service (QoS) : Comprendre et utiliser**

- Qos : introduction générale
- Appréhender les différents mécanismes de congestion
- Visualiser les causes de congestion
- Connaître l'ensemble des modèles de QoS
- Principes de classification et marquage (IP precedence/DSCP, EXP MPLS...)
- Appréhender le Integrated Services Model (RSVP, COPS)
- Le Differentiated Services Model (DiffServ) : IP Precedence et DSCP
- Gérer les files d'attente : WFQ, LLQ, FIFO, PQ, CQ
- Se prémunir contre la congestion : RED et WRED
- Introduction au Policing and Shaping
- Comprendre l'intégration MPLS, BGP, CoS et DSCP

## **7/ Appréhender la voix sur IP : VoIP**

- VoIP : introduction générale
- Numériser la voix (Codecs)
- Les contraintes liées à la VoIP - Gigue
- Les protocoles RTP et RTCP
- Distinguer les protocoles H323, SIP et MGCP

## **8/ Appréhender le Multicast : La multidiffusion**

- Multicast : introduction globale
- Les grands principes du multicast
- l'adressage multicast
- Internet Group Management Protocol : IGMP
- Le mécanisme de routage
- Les différents protocoles de routage : PIM SM, DM et DVMRP, SSM, MOSPF...

## **9/ Maîtriser l'utilisation des accès distants**

- Telnet et SSH (Secure Shell) : les émulateurs de terminaux
- Simple Network Management Protocol : SNMP
- Connaître les applications spécifiques
- Virtual private network (VPN) : gérer les réseaux privés virtuels
- Appréhender le protocole HTTPS

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

### PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

### RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

**HSCBC France**  
Établissement 30056  
Code guichet 00915  
Compte 09150035179  
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

### CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

### CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

### ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

### ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

### RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

### ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75